

L'ABBAYE DE CAMBRON

L'abbaye de Cambron doit son origine à saint Bernard, qui obtint en 1148 d'Anselme de Trazegnies, seigneur de Péronnes-lez-Binche, chanoine et trésorier du chapitre de Soignies, un franc alleu considérable qu'il possédait à Cambron, consistant en une villa sise à égale distance des villages actuels de Cambron-Casteau et Cambron-Saint-Vincent. Des religieux, sous la direction de Fastré de Gaviamez, en prirent possession le 1^{er} août et y fondèrent un monastère de l'ordre de Cîteaux. L'église paroissiale et le monastère étaient voisins, et il arriva que l'abbaye parvint à absorber la paroisse. Au synode de Cambrai en 1153, l'évêque céda, en effet, l'ancienne église aux religieux. L'abbaye ne tarda pas, soit grâce à des donations qui lui furent faites, soit par des acquisitions, à accroître singulièrement l'importance de ses domaines.

Il est curieux de voir comment certains biens tombèrent parfois en sa possession. On raconte, par exemple, qu'un seigneur de Lombise assistait un dimanche dans l'église de Thoricourt à la messe qui était célébrée par un moine de Cambron. Pendant l'office, la levrette de ce seigneur s'étant approchée de l'autel, voulut jouer avec le célébrant. Le moine, pour éloigner l'animal, lui appliqua une chiquenaude sur le museau. A cette vue, le seigneur se croit insulté; transporté de fureur, il tire son épée et en perce le religieux qui tombe mort dans le sanctuaire. Le coupable, se repentant de son crime, acheta son pardon (selon la coutume du temps), en cédant à l'abbaye un bois qu'on nomma depuis lors le bois de l'*occis* et par corruption d'*Auxi*.

Humble retraite à l'origine, Cambron devint insensiblement une splendide abbaye. Le monastère prit place parmi les puissances politiques; l'abbé porta la mitre et la crosse. Il habita un palais dans l'enceinte du couvent, tandis que les religieux vivaient dans de vastes cloîtres, dans de spacieuses et commodes cellules.

Un épisode survint en 1322, qui accrut encore l'influence religieuse du couvent. On y recevait d'ordinaire avec bienveillance un nommé Guillaume, juif converti, filleul du comte de Hainaut Guillaume I^{er}, dit le Bon, et sergent de la cour de Mons. Un jour, se trouvant à l'abbaye, il jugea à propos de frapper à cinq reprises

de sa hallebarde une statue de la Vierge, tout en l'injuriant. Jean Mandivier ou Mandidier, charpentier du couvent, qui avait assisté à la scène, déclara que le sang avait jailli de la blessure faite à l'image de la Vierge. Il voulait mettre à mort le sacrilège, mais un moine intervint et l'en empêcha. Un rapport du fait fut adressé à l'abbé qui, ayant pris l'avis du chapitre, décida d'en référer au pape. Jean Mandivier et Mathieu de Lobbes, témoins oculaires, furent envoyés à Jean XXII, pape d'Avignon, qui reçut leurs dépositions. Le pontife se plaignit au comte de Hainaut. Guillaume le Bon fit arrêter l'accusé. Confronté avec les témoins, celui-ci nia le méfait; ce qui lui valut la torture, qu'il supporta. Force fut donc de le relâcher.

Mais la suite de l'histoire nous donne une juste idée de l'intensité des influences religieuses à cette époque. Jean *li Flamens*, maréchal, qui vivait aux Estinnes, vieillard débile et paralytique, frappé de l'impunité du coupable, vint conter à son curé que depuis plusieurs nuits la Vierge lui apparaissait et lui ordonnait d'aller venger l'injure dont elle avait été l'objet. Le pasteur l'envoya consulter l'abbé de Cambron. Celui-ci déclara au maréchal qu'il pouvait agir à sa guise. Jean s'en fut alors trouver à Mons le grand bailli du Hainaut, qui gouvernait en l'absence du comte. Il accusa le juif converti d'avoir commis le sacrilège et d'avoir corrompu ceux qui étaient chargés de lui appliquer la torture. L'inculpé nia encore, ce que voyant Jean proposa le duel judiciaire, que le bailli autorisa. Les adversaires furent mis en chartre privée durant quarante jours. Le mardi 8 avril 1326, on disposa un champ clos près de la porte du Parc à Mons, et les adversaires en vinrent aux prises. Jean sortit victorieux du combat et fut félicité par le comte, la cour, le clergé et le peuple. Son adversaire fut condamné à être pendu par les pieds et brûlé entre deux chiens affamés qui lui déchiraient les flancs.

Pour consacrer le souvenir de cet événement, on institua à Cambron une procession solennelle. Un descendant de Jean le Flameng, dit le Febvre, désigné sous le nom de *champion* et vêtu d'un habit blanc parsemé de croix rouges, arrivait solennellement à Cambron la veille au son des cloches, à la tête des confrères des Estinnes, pour assister à la procession. Ces pèlerins se faisaient accompagner par un valet ou bedeau grotesquement costumé, qu'on nommait le *sot de Cambron*. Ils logeaient cette nuit au monastère. Les piétons recevaient chacun un pain et un hareng; les vierges et les cavaliers étaient admis à la table de l'abbé.

Peu après le combat de 1326, le comte vint pieds nus à Cambron rendre hommage à la Vierge miraculeuse, à qui on éleva un autel.

Les abbés de Cambron obtinrent la mitre par une bulle de Jules II, le 6 octobre 1512. — En 1581, il y eut une chaude alerte à l'abbaye le mercredi de

Pâques. Le matin, une douzaine de soldats appartenant aux garnisons rebelles de Bruxelles et de Ninove se présentèrent à la porte du couvent comme étant des militaires de la garnison amie d'Alost. C'était, au contraire, l'avant-garde d'une troupe de mécréants qui voulaient piller l'établissement. En effet, ces malfaiteurs se divisèrent pour donner l'assaut, les uns tentant d'incendier la porte d'en haut, d'autres attaquant la porte d'en bas, d'autres encore entretenant un feu nourri de mousqueterie. Les défenseurs de l'abbaye étaient peu nombreux : une vingtaine d'hommes, soldats et paysans, n'ayant à leur disposition que quelques livres de poudre. L'abbé et ses religieux s'étaient réfugiés sur le faite de l'église et attendaient une intervention céleste. L'arrivée de quelques cheveu-légers de l'armée royale, venant de Lens, les servit à souhait. Les assaillants, à la vue de ceux-ci, prirent la fuite. Ce fut naturellement la renommée de la divinité qui bénéficia de cette intervention opportune.

L'abbaye eut beaucoup à souffrir au XVII^e siècle du passage des troupes étrangères. Des bandes de soldats pillards la ravagèrent à diverses reprises. Le 1^{er} juillet 1690, le maréchal de Luxembourg arriva à Cambron à la tête de douze mille hommes et dix-huit pièces de canon et fit abattre près de trois mille pieds de murailles de l'enclos. Il enjoignit de démolir deux des portes principales et d'autres parties du monastère. Ce fut le début d'une ère de décadence. Le 17 mars 1783, un édit de Joseph II signifiait sa volonté de supprimer certains monastères qu'il déclarait inutiles et d'en consacrer les revenus « à un usage plus utile et plus intéressant que celui qui en avoit été fait jusqu'alors. » L'abbaye de Cambron fut classée parmi les couvents à faire disparaître. Toutefois, cette décision ne fut mise à exécution que cinq ans plus tard.

Le commandant Lebrun, chargé d'appliquer la décision souveraine, fit rapport de sa mission à son chef dans les termes suivants : « J'ai l'honneur de vous informer que nous avons jusqu'ici exécuté notre commission sans qu'il y ait aucune apparence de désordre. D'abord, la communauté a été assemblée, à qui a été faite la lecture de l'édit du 17 mars 1783 et de la commission, en conformité, de M. le fiscal Gobart. L'abbé s'est trouvé trop affecté pour se rendre à l'assemblée. Le scellé a été mis sur les portes des chambres, papiers ou argent; nous l'avons aussi mis sur les portes de la sacristie, tellement que nous croyons avoir mis en sûreté ce qui est le plus précieux. J'ai fait garder les portes de l'abbaye et les endroits où nous croyions en être besoin. De concert avec M. le fiscal, j'ai saisi les emplacements pour loger ma troupe et les corps de garde. D'après quoi, j'espère que la commission dont je suis honoré s'exécutera sans le moindre inconvénient. »

L'abbé et ses moines quittèrent l'abbaye le 27 mai 1789 et se retirèrent dans leurs vastes propriétés de Hollande.

Le mobilier de l'abbaye fut vendu le 17 août : récoltes, bétail, voitures, vins, tout fut adjugé. Seuls, les ornements d'église, les vases sacrés et les argenteries furent envoyés à la Monnaie de Bruxelles. Quant aux immeubles, le gouvernement ne prit à leur égard aucune décision. Survint la révolution des patriotes, à la suite de laquelle, le 17 décembre 1789, les états du Hainaut autorisèrent les religieux de Cambron à rentrer dans leur monastère. Le rétablissement de l'abbaye donna lieu à une chanson dont il suffit de connaître les deux premiers couplets pour avoir un échantillon du style de l'époque :

I

Quel jour heureux vient de paroître
Aujourd'hui sur notre horison!
Jour désiré! qui voit renaître
La solitude dans Cambron.

II

Après six siècles d'existence
On veut, Cambron, l'anéantir :
C'est tes biens, c'est ton opulence
Qu'un despote veut envahir.

Il y a douze couplets du même genre.

Mais des jours d'épreuve étaient encore réservés à l'antique abbaye. A peine le général Dumouriez était-il arrivé à Mons, qu'il adressa à Cambron le réquisitoire suivant :

« *Armée de Belgique. — Emprunt.* — Les besoins de l'armée de la République françoise que je commande exigeant un emprunt de numéraire, je requiers les abbés et religieux de l'abbaye de Cambron, chemin d'Ath, de verser en dedans quatre jours dans la caisse du payeur général de l'armée de Belgique, à la disposition du commissaire général de la dite armée, la somme de deux cent mille livres en argent courant de Brabant, lequel versement sera fait à raison de cinquante mille livres par jour, promettant au nom de la République françoise d'effectuer la restitution de la somme susdite dans le temps et aux termes qui seront fixés de concert avec la trésorerie nationale. Au quartier général à Mons le 9 novembre 1792, l'an 1 de la République. Le général d'armée, DUMOURIEZ. »

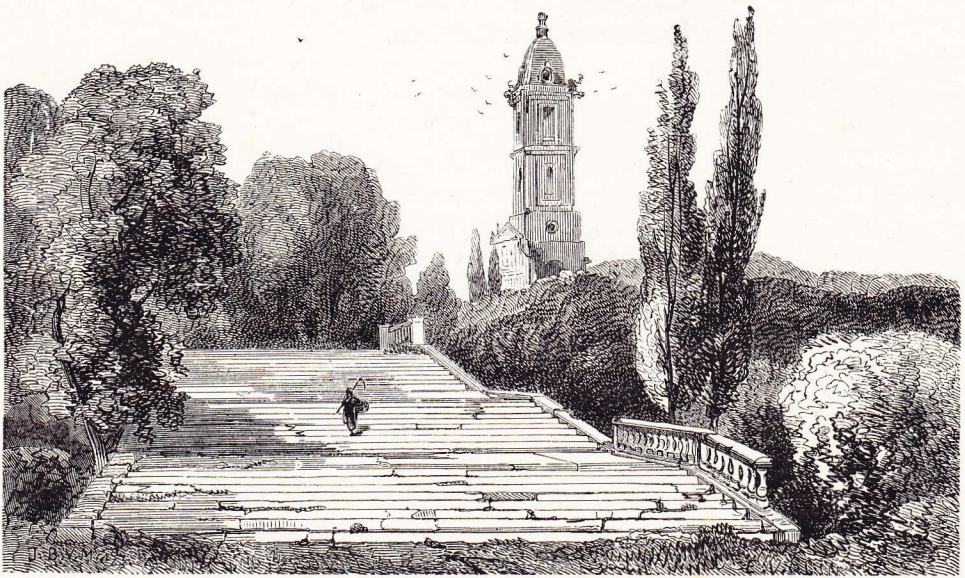
Lorsque l'armée républicaine essaya des revers en Brabant et que les Autrichiens redevinrent maîtres de nos provinces, l'abbaye ne s'en trouva pas mieux, car elle dut également puiser largement dans ses caisses.

L'armée impériale, battue à Fleurus le 26 juin 1794, dut se retirer au delà de la Meuse. La France réoccupa le pays et l'abbaye fut soumise à de nouvelles

contributions. Survint, enfin, la loi du 15 fructidor an IV qui supprima les ordres monastiques et tous les établissements religieux. Ce fut vraisemblablement dans l'été de 1797 que les moines quittèrent le couvent.

Toutes les propriétés de l'abbaye furent vendues comme biens nationaux.

L'abbaye de Cambron était une des plus considérables du pays. Son église était un monument où abondaient des œuvres d'art d'une grande richesse. On y voyait des pièces d'orfèvrerie remarquables. Les annalistes citent des statues d'argent de la Vierge et des apôtres de plus de deux pieds de hauteur, des crosses de même métal, des ornements sacerdotaux précieux venus des églises d'Angle-



Site pris à l'ancienne abbaye de Cambron.

terre à la suite du schisme d'Henri VIII. Ces ornements, d'une magnificence rare, étaient de drap d'or et faisaient, dit-on, plier les prêtres sous le poids du métal et des pierreries.

L'église posséda aussi un admirable *repositoire* d'albâtre, véritable chef-d'œuvre de sculpture, qui s'élevait depuis le sol jusqu'à la voûte. Il reposait sur les épaules des quatre évangélistes, également en albâtre. On y voyait encore Abraham et Melchisédech prosternés, et le prophète Élie. Au sommet du tabernacle apparaissait le Christ faisant la Cène entouré de ses apôtres.

Les stalles du chœur, sculptées par Nicolas Hemers et Walrand Schepemann, pour la somme de deux mille livres de Hainaut, étaient également de toute beauté.

On parle encore d'un énorme chandelier de cuivre qui étalait ses branches d'une muraille à l'autre, et pesait environ huit mille livres.

A côté de l'église s'élevaient les bâtiments claustraux; venaient ensuite le quartier de l'abbé, celui du prieur, celui des étrangers, les réfectoires d'hiver et d'été.

Des édifices considérables étaient réservés à la brasserie, aux moulins à farine et à écorces, à la boulangerie. A quelque distance, le cimetière et sa chapelle. Les jardins ne se comptaient pas. Enfin, autour de cette importante agglomération de constructions diverses, s'étendaient des vergers, des étangs et des bois, qui donnaient au monastère le caractère d'un domaine véritablement seigneurial.

De toutes les splendeurs d'autrefois, il ne subsiste plus que des vestiges, que garde précieusement la famille du comte du Val de Beaulieu, propriétaire actuel de l'antique abbaye de Cambron.

COLLECTION NATIONALE



MONS

ET LE BORINAGE

BELCEIL. — L'ABBAYE DE CAMBRON

PAR

ALBERT DUBOIS

PHOTOGRAPHIES DE E. QUÉQUIN
ET NOMBREUSES GRAVURES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Aperçu historique et anecdotique	9
Sainte-Waudru. — Saint-Germain. — L'hôtel de ville . . .	55
La procession de Mons. — Le Car d'or. — Le lumeçon . . .	67
Les foires	74
Mons militaire.	78
Les institutions charitables	87
Célébrités	99
Le Borinage et les environs	113
Belœil	135
L'abbaye de Cambron.	140